dispositions de l'article D. 1271-5 sont applicables aux autres employeurs mentionnés au II de l'article L. 243-1-2 précité, qui ont opté pour l'utilisation d'un titre-emploi.

Livre III : Le règlement intérieur et le droit disciplinaire

Titre II: Règlement intérieur

Chapitre Ier: Contenu et conditions de validité

R. 1321-1 Décret n°2016-1417 du 20 octobre 2016 - art. 2

□ Legif.

Plan

Jp.C.Cass.

Jp.Appel
Jp.Admin.
Juricat

Juricat

Le règlement intérieur est porté, par tout moyen, à la connaissance des personnes ayant accès aux lieux de travail ou aux locaux où se fait l'embauche.

> Règlement intérieur d'une entreprise : Conditions de validité

R. 1321-2 Décret n'2008-244 du 7 mars 2008- art (v)

Le règlement intérieur est déposé, en application du deuxième alinéa de l'article L. 1321-4, au greffe du conseil de prud'hommes du ressort de l'entreprise ou de l'établissement.

Dictionnaire du Droit privé

> Prud'hommes (Conseil de

Le délai prévu au deuxième alinéa de l'article L. 1321-4 court à compter de la dernière en date des formalités de publicité et de dépôt définies aux articles R. 1321-1 et R. 1321-2.

Le texte du règlement intérieur est transmis à l'inspecteur du travail en deux exemplaires.

R. 1321-5 Décret n'2019-1586 du 31 décembre 2019- art. 2

L'obligation prévue au premier alinéa de l'article L. 1311-2 s'applique au terme d'un délai de douze mois à compter de la date à laquelle le seuil de cinquante salariés a été atteint pendant douze mois consécutifs suivant la création de l'entreprise.

Récemment au Bulletin de la Cour de Cassation

p.1253 Code du travai